

L'ANIMAL RESCUE TEAM HESBAYE

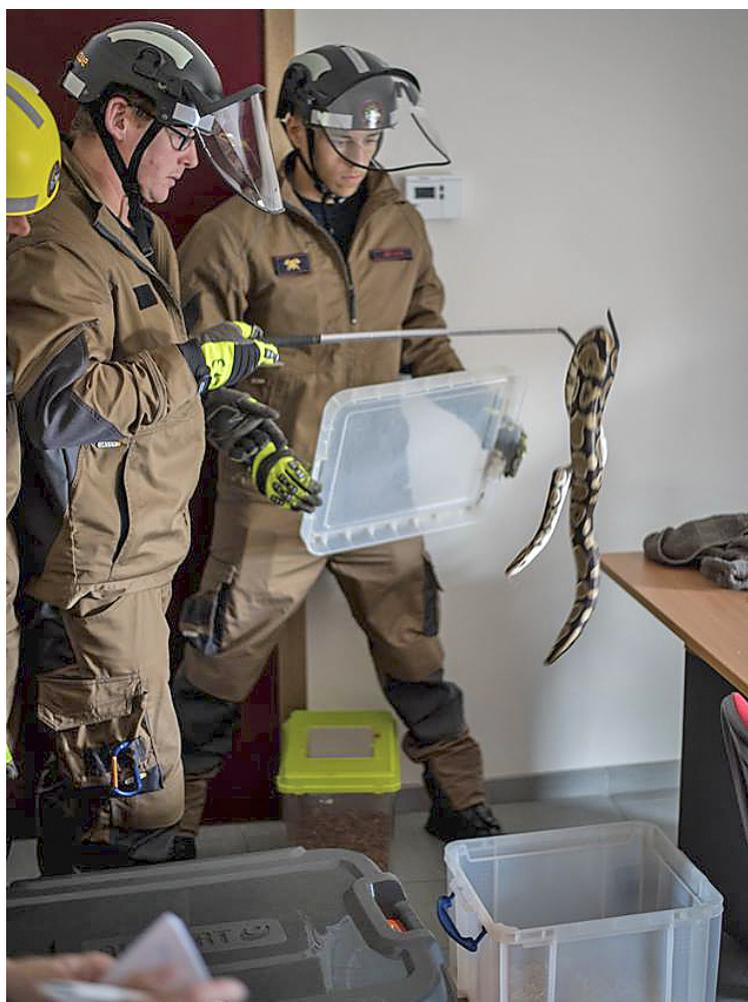


Le 1^{er} janvier 2017, la Zone de secours Hesbaye a mis en place une équipe de pompiers spécialisés dont l'objectif est d'apporter aux services de secours et aux citoyens une réponse tactique urgente et efficace dans toute situation où les animaux sont impliqués, soit en tant que victime, soit en tant que risque pour la population ou l'environnement.

LES SAPEURS-POMPIERS sont de plus en plus souvent confrontés à des interventions animalières. Ce phénomène est lié d'une part à un changement sociétal faisant passer certains animaux du statut « exotique » à celui de « domestique » (serpents, iguanes, araignées... ce sont les NAC) et d'autre part à des causes diverses comme la prolifération croissante de la faune sauvage (sangliers, chevreuils...) à proximité des villes ainsi qu'à l'augmentation du transport animalier.

Du point de vue législatif, l'arrêté royal du 10 juin 2014, déterminant la répartition des missions entre les zones de secours et les unités opérationnelles de la Protection civile, attribue aux zones la responsabilité du sauvetage de gros animaux en danger. De plus, les animaux plus petits et les NAC étant considérés juridiquement comme un bien appartenant aux personnes, la compétence des pompiers pour leur sauvetage est clairement établie.

Sur ce type d'intervention, les risques sont nombreux et peuvent être avérés, perçus (phobies causées par certains animaux) ou encore sanitaires. De plus, les typologies d'incident sont très variées : accidents de la route impliquant des vans, des camions de bétail et également des véhicules légers,



LES AUTRES ACTEURS DU SECOURS



animaux dangereux, en danger, sauvages, à l'eau, en fugue, incendies impliquant des animaux en tant que victimes (exploitation agricole, manège, magasin, mais aussi chez les particuliers)...

Fort de ces constats, la Zone de secours Hesbaye a œuvré à la mise en place d'une équipe d'intervention spécialisée qui compte aujourd'hui 24 pompiers dont six chefs d'équipe, deux vétérinaires et un expert NAC mobilisables 24h/24 sur le territoire zonal et extra-zonal par le biais de conventions. En parallèle des missions, une procédure opérationnelle standardisée pour l'assistance aux animaux est également en cours de développement par la cellule.

En cas de demande, l'ARTH (Animal Rescue Team Hesbaye) engage, dans un délai de sept minutes, une équipe d'in-

tervention de base, constituée d'un chef d'équipe et de deux pompiers spécialisés manœuvrant un véhicule avec van pour le transport d'animaux. Depuis sa créa-

tion, plus de 150 interventions avérées dans la capture ou le sauvetage d'animaux ont été réalisées par l'équipe dans le cadre des missions pompier-police. ■

